

Première Synthèses

Informations

ACTIVITÉ ET CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2005

Résultats provisoires

Les effectifs salariés dans les secteurs concurrentiels (1) restent stables sur le deuxième trimestre 2005 et progressent de 0,2 % sur un an.

La durée hebdomadaire collective moyenne du travail est de 35,6 heures à la fin du mois de juin 2005. Elle n'a pas varié depuis fin décembre 2002.

L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) progresse de 0,5 % au deuxième trimestre 2005 et de 2,6 % sur un an. Les prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) augmentent de 0,4 % au cours du trimestre et de 1,6 % entre juin 2004 et juin 2005 (2).

L'indice du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) croît de 0,6 % au cours du deuxième trimestre 2005 et de 2,9 % sur un an.

Sandrine MATHERN (Dares).

Évolution de l'emploi salarié

Données corrigées des variations saisonnières

	Effectifs (en milliers)					Variation (en %) au 30/06/2005 sur	
	2 ^{ème} trim. 2004	3 ^{ème} trim. 2004	4 ^{ème} trim. 2004	1 ^{er} trim. 2005	2 ^{ème} trim. 2005	3 mois	12 mois
Ensemble des secteurs concurrentiels (EB à EP)	15 404,9	15 409,2	15 430,8	15 441,3	15 435,2	- 0,0 %	+ 0,2 %
Industrie (EB à EG)	3 919,2	3 899,8	3 885,8	3 856,4	3 835,9	- 0,5 %	- 2,1 %
Construction (EH)	1 285,9	1 290,3	1 296,1	1 302,2	1 316,3	+ 1,1 %	+ 2,4 %
Tertiaire (EJ à EP)	10 199,8	10 219,1	10 248,9	10 282,7	10 283,0	+ 0,0 %	+ 0,8 %

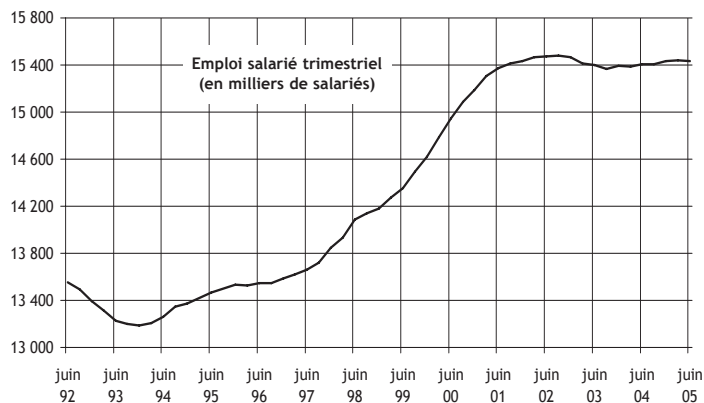
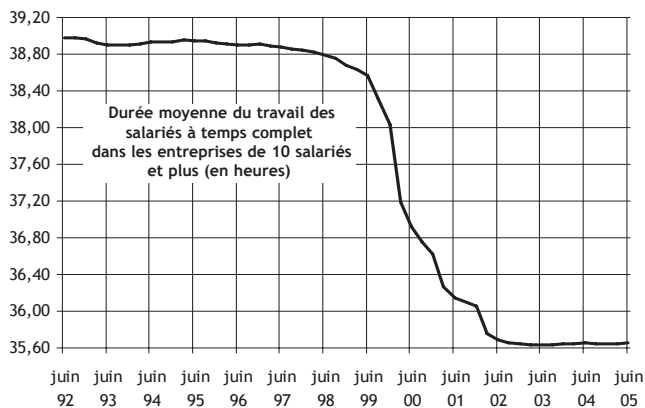
Source :
Estimation réalisée par l'Insee à partir des résultats de l'enquête trimestrielle ACEMO du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

(1) L'estimation d'emploi, réalisée par l'Insee à partir des résultats de l'enquête trimestrielle ACEMO, porte sur l'ensemble des salariés des secteurs concurrentiels (hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale). Ce champ représente environ 15 millions de salariés sur un total d'environ 22 millions. L'enquête trimestrielle ACEMO couvre à peu près ces secteurs mais concerne uniquement les entreprises de 10 salariés ou plus.

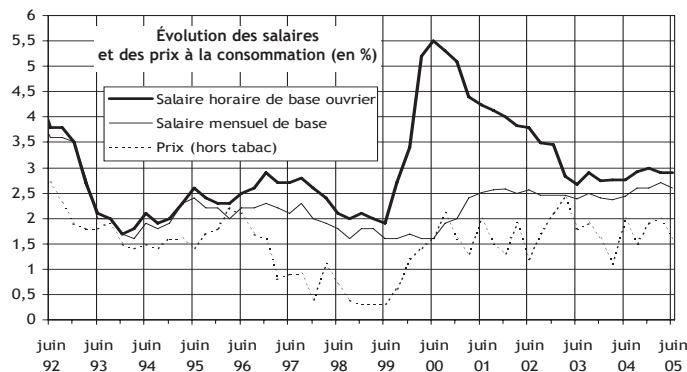
(2) Il s'agit de l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages. Cet indice est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les décisions de relèvement du SMIC sont, elles, fonction de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers et de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation - hors tabac - pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier (+0,4 % sur le trimestre et +1,6 % de juin 2004 à juin 2005).



Ministère de l'emploi,
de la cohésion sociale
et du logement



Les résultats provisoires présentés ici sont établis à partir des 18 000 premiers questionnaires exploitables reçus au 8 août 2005. Les résultats définitifs seront publiés le 23 septembre 2005.



Indice du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO)

Évolution trimestrielle, en %

	2 ^{ème} trim. 2003	3 ^{ème} trim. 2003	4 ^{ème} trim. 2003	1 ^{er} trim. 2004	2 ^{ème} trim. 2004	3 ^{ème} trim. 2004	4 ^{ème} trim. 2004	1 ^{er} trim. 2005	2 ^{ème} trim. 2005
Ensemble	0,6	1,0	0,3	0,9	0,6	1,1	0,4	0,9	0,6
Industrie (EB à EG)	0,6	0,8	0,3	0,8	0,6	0,9	0,3	0,9	0,6
Construction (EH).....	0,8	0,6	0,5	1,7	0,8	0,9	0,6	1,3	0,9
Tertiaire (EJ à ER)	0,4	1,3	0,3	0,6	0,4	1,4	0,3	0,6	0,4

Source :
Enquête trimestrielle
ACEMO, Dares,
Ministère de l'emploi,
de la cohésion sociale
et du logement.

Indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB)

Évolution trimestrielle, en %

	2 ^{ème} trim. 2003	3 ^{ème} trim. 2003	4 ^{ème} trim. 2003	1 ^{er} trim. 2004	2 ^{ème} trim. 2004	3 ^{ème} trim. 2004	4 ^{ème} trim. 2004	1 ^{er} trim. 2005	2 ^{ème} trim. 2005
Ensemble	0,5	0,7	0,3	0,8	0,6	0,8	0,3	0,9	0,5
Industrie (EB à EG)	0,6	0,6	0,4	0,8	0,7	0,7	0,3	1,0	0,6
Construction (EH).....	0,7	0,5	0,4	1,6	0,7	0,8	0,5	1,4	0,8
Tertiaire (EJ à ER)	0,5	0,8	0,3	0,7	0,5	0,9	0,3	0,8	0,5

Source :
Enquête trimestrielle
ACEMO, Dares,
Ministère de l'emploi,
de la cohésion sociale
et du logement.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES
sont édités par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques)

Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14)

Télécopie : 01.44.38.24.43 / Réponse à la demande : 01.44.38.23.89

e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.

Tél. : 01.40.15.70.00. / Télécopie : 01.40.15.68.00

www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 118 €, CEE (TTC) 124,30 €, DOM-TOM (HT) : 123 €, hors CEE (TTC) 127 €.

Publicité : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.